Envoyé en préfecture le 26/02/2018
Reçu en préfecture le 26/02/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180219-CC_2018_018-DE

Avenant n°1 à la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché public

Vérification réglementaire des Etablissements Recevant du Public (E.R.P)

PROJET

Vu la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché public de vérification réglementaire et de maintenance des extincteurs,

Entre :

La Communauté de communes Pévèle Carembault, dont le siège social est situé – Hôtel de ville, place du bicentenaire, 59 710 PONT-A-MARCQ, représentée par Monsieur Jean-Luc DETAVERNIER, agissant en qualité de Président, dûment habilité

Et

Les collectivités adhérentes, représentées par les personnes habilitées à signer la présente convention par délibération de leur Conseil municipal, désignées ci-après par les termes « les membres »

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT A LA CONVENTION

Par convention, la Communauté de communes Pévèle Carembault et les communes membres du groupement de commandes ont précisé les modalités d'organisation d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché relatif à la vérification réglementaire des Etablissements Recevant du Public (E .R.P).

Le présent avenant a pour objet d'acter le retrait des membres suivants du groupement de commandes :

- La commune de BOUVIGNIES
- La commune de MOUCHIN
- La commune de THUMERIES
- La commune de TOURMIGNIES

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS GENERALES

Toutes les autres clauses et conditions de la convention initiale qui ne sont pas contraires aux dispositions du présent avenant demeurent applicables.

Envoyé en préfecture le 26/02/2018
Reçu en préfecture le 26/02/2018
Affiché le
ID : 059-200041960-20180219-CC_2018_018-DE

Le présent avenant entrera en vigueur à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

Le……

A

Le Président de la Communauté

de communes Pévèle Carembault

Jean-Luc DETAVERNIER

Le…….

A

Le Maire de la commune de

PROJET